

6 arguments
en faveur d'un
système d'impôts et
de transferts sociaux
qui facilite la
conciliation entre
vie familiale et
professionnelle.

Introduction

Dans le cadre du Programme national de recherche 60 «Égalité entre hommes et femmes», Interface Etudes politiques Recherche Conseil, Lucerne et l'Université de Lucerne se sont posé la question de savoir si des informations factuelles sur la politique fiscale et de transferts sociaux sont disponibles dans les processus législatifs cantonaux. Le projet se concentre sur des faits touchant l'égalité entre hommes et femmes sous l'angle de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. L'étude a certes montré clairement que des informations factuelles relatives à l'égalité ont été utilisées sous différentes formes dans environ la moitié des processus législatifs étudiés. Il est apparu cependant que les experts chargés de la législation en matière de politique fiscale et de transferts sociaux dans les administrations cantonales n'étaient que partiellement informés de l'état des connaissances en termes d'égalité. Cette constatation est à l'origine de la présente brochure!

Pourquoi faut-il un système d'impôts et de transferts sociaux qui soit sensible aux questions d'égalité et prenne en compte la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle? La présente brochure apporte des réponses à cette question sous une perspective individuelle, sociale, juridique et économique. Elle entend ainsi jeter un pont entre science et politique et faciliter l'accès aux informations disponibles pour les femmes et hommes de terrain.

Vous trouverez ci-après des citations extraites de 30 études et exposées autour de six arguments centraux pour une politique d'impôts et de transferts sociaux sensible à l'égalité entre hommes et femmes.

L'étude «Wie evidenzbasiert und gendersensibel ist die Politikgestaltung in Schweizer Kantonen? Das Beispiel der Steuerpolitik und Sozialtransfers zugunsten von Familien» ainsi que la présente brochure ont reçu un soutien financier dans le cadre du PNR 60 «Egalité entre hommes et femmes» du Fonds national suisse. Le rapport de synthèse sur le PNR 60 paraîtra au printemps 2014 et pourra être commandé sous www.nfp60.ch. Cette brochure est également publiée sur le site Internet www.equality.ch. La brochure en ligne permet un accès direct aux études citées.

Contenu

Des études scientifiques montrent clairement qu'un système d'impôts et de transferts sociaux tenant compte de la conciliation entre vie familiale et professionnelle est nécessaire parce que

- 1 il prend en compte l'évolution de la société.
- 2 il laisse aux parents le libre choix d'un modèle familial.
- 3 il établit une égalité juridique.
- 4 on peut en attendre des effets positifs sur l'intégration sociale des enfants.
- 5 il est profitable du point de vue de l'État.
- 6 il est rentable du point de vue économique.

Argument 1

Un système d'impôts et de transferts sociaux qui tient compte de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est nécessaire parce qu'il prend en compte l'évolution de la société. La société et ses besoins changent. La vie familiale s'est diversifiée, l'image de la famille et la répartition des rôles traditionnelles évoluent. Beaucoup de parents cherchent de nouveaux modèles leur permettant de mieux concilier famille et travail. La demande en matière d'accueil extrafamilial des enfants augmente.

Bildungsdirektion Kanton Zürich (2010): **Familienergänzende Betreuung im Kanton Zürich im Vorschulbereich**. Schätzung der Nachfragepotenziale. Zürich.

- Page 12, paragraphe 2: *Dans les 170 autres communes, la demande estimée est nettement supérieure à l'offre actuelle.*
- Page 15: *Cependant, le graphique 4 montre clairement qu'en règle générale la demande est largement excédentaire dans tous les types de commune.*

Bundesamt für Statistik (2008): **Familien in der Schweiz**. Statistischer Bericht 2008. Neuenburg.

- Page 21, colonne 2: *Comme le montre clairement le graphique G15, beaucoup de travailleurs à temps partiel sont sous-employés et accepteraient volontiers des taux d'activité plus élevés. [...] Pour les femmes avec enfants [...] ce phénomène est beaucoup plus répandu que le chômage total.*

Bütler, Monika (2006): **Arbeiten lohnt sich nicht – ein zweites Kind noch weniger**. Discussion Paper no. 2006/05. St. Gallen: Universität St. Gallen.

- Page 14, paragraphe 1: *Le large soutien politique de la demande en matière d'accueil extrafamilial des enfants reflète le souhait de femmes possédant une bien meilleure formation de rester dans leur branche professionnelle et la demande en main-d'œuvre qualifiée et motivée de l'économie.*

Iten, Rolf; Stern, Susanne; Menegale, Sarah; Filippini, Massimo; Banfi, Silvia; Pióro, Daniela; Farsi, Mehdi; Tassinari, Sergio; Schrottmann, Ria (2005): **Familienergänzende Kinderbetreuung in der Schweiz – Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale**. Zürich: INFRAS, MECOP, Tassinari.

- Page 143, paragraphe 1: *L'offre existante couvre tout juste 40% du potentiel de demande estimé.*

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO (2007): **Familienergänzende Kinderbetreuung und Erwerbsverhalten von Haushalten mit Kindern**. In: Vereinbarkeit von Beruf und Familie Nr. 3. Bern.

- Page 14, paragraphe 3: *Une amélioration des options d'accueil des enfants et une diminution de leur coût ont conduit dans la plupart des pays à une forte hausse du taux d'activité des mères.*

- Page 54, paragraphe 1: *On sait d'après l'enquête ESPA (Enquête suisse sur la population active) que beaucoup de mères au foyer au moment de l'enquête seraient volontiers revenues à la vie active si elles avaient disposé d'un système de garde.*
- Page 59, paragraphe 3: *Environ 44% des mères interrogées déclarent que le manque de possibilités d'accueil des enfants restreint leur comportement en termes d'activité professionnelle.*
- Page 60, paragraphe 6: *Le potentiel de travail professionnel des femmes qui ne travaillent pas aujourd'hui, ou moins qu'elles le souhaiteraient, du fait du manque de possibilités d'accueil des enfants, semble donc considérable.*

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO, Bundesamt für Sozialversicherungen BSV (2004): **Kinder und Karriere. Kurzfassung des OECD-Ländervergleichs zu Neuseeland, Portugal und der Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der Teile zur Schweiz.** In: Studienreihe Vereinbarkeit von Beruf und Familie Nr. 1d. Bern.

- Page 14, paragraphe 1: *En moyenne, en Suisse, presque deux tiers des mères exercent une activité, dont presque les trois quarts à temps partiel. Le modèle à deux revenus a remplacé le modèle à revenu unique.*

Stamm, Margrit; Reinwand, Vanessa; Burger, Kaspar; Schmid, Karin; Viehhauser, Martin; Muheim, Verena (2009): **Frühkindliche Bildung in der Schweiz.** Eine Grundlagenstudie im Auftrag der Schweizerischen UNESCO-Kommission. Fribourg: Universität Fribourg.

- Page 39, paragraphe 2: *En résumé, on peut en conclure que malgré le programme d'impulsion du Conseil fédéral, il existe toujours une lacune dans l'offre de places d'accueil et que l'ajustement de l'offre à la demande doit être envisagé de manière plus différenciée.*
- Page 71, paragraphe 4: *On constate avec intérêt que les femmes au foyer aimeraient pourtant bien travailler. [...] [Il] ressort qu'en Suisse alémanique, 13% des femmes souhaiteraient travailler jusqu'à huit heures et 31% jusqu'à seize heures.*

Argument 2

Un système d'impôts et de transferts sociaux qui tient compte de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est nécessaire parce qu'il laisse aux parents le libre choix d'un modèle familial.

La législation actuelle en matière d'impôts et de transferts sociaux crée de fausses incitations. Elle a tendance à favoriser un modèle dans lequel l'homme exerce une activité professionnelle à plein temps et la femme est au foyer à plein temps. Assurer la liberté de choix signifie fixer les conditions étatiques de telle manière qu'aucun modèle familial ne soit favorisé par la politique d'impôts ou de transferts sociaux. Le travail doit valoir la peine aussi pour la deuxième source de revenus.

Bertschy, Kathrin; Walker, Philipp; Marti, Michael (2012): **Verbesserung der sozialen Sicherung von Familien**. Finanzielle Situation der St. Galler Familienhaushalte – Sozialeleistungen – Optimierungsmöglichkeiten. Bern: Ecoplan.

- Page 4, paragraphe 3: *Ainsi par exemple, pour quelques 1000 familles se situant dans la zone du seuil donnant droit à l'aide sociale, une augmentation des revenus professionnels n'est pas intéressante, puisque leur revenu disponible serait réduit dans un ordre de grandeur de 4800 francs par an.*

Bonoli, Giuliano; Abrassart, Aurelien; Schlanser, Regula (2010): **La politique tarifaire des réseaux d'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud**. Lausanne: Institut de hautes études en administration publique ID-HEAP.

- Page 28: *En effet, l'effort supplémentaire conséquent réalisé [...] n'est pas récompensé par un RLD (revenu librement disponible) nettement plus élevé. Dans trois cas on constate une baisse du RLD.*
- Page 43, paragraphe 4: *En ce qui concerne les revenus plus élevés, cette réflexion peut se faire en comparant les profils 1 et 4, identiques à l'exception du taux d'occupation de la femme qui passe de 50% à 100%. Dans cette analyse nous avons constaté que l'action conjointe du système fiscal et des frais de garde peut avoir des effets pervers assez spectaculaires, avec à la clé une augmentation très légère du RLD ou même sa diminution.*

Bütler, Monika (2009): **Wenn die Arbeit mehr kostet als sie einbringt**. Studie über die Auswirkungen der Besteuerung und Krippenkosten auf die Erwerbstätigkeit der Frauen. egalite.ch, Westschweizer Gleichstellungskonferenz.

- Page 14, paragraphe 7: *Nous constatons que le quatrième et le cinquième jour de travail de la personne deuxième source de revenus, pour un couple marié avec deux enfants et des revenus potentiels de niveau différent, sont les moins rentables.*
- Page 17, paragraphe 6: *Dans ce cas, le couple peut même subir des pertes financières, c.-à-d. qu'une extension de l'activité professionnelle de la deuxième personne active peut entraîner des dépenses supplémentaires.*

Bütler, Monika (2006): **Arbeiten lohnt sich nicht – ein zweites Kind noch weniger**. Discussion Paper no. 2006/05. St. Gallen: Universität St. Gallen.

- Page 3, paragraphe 1: *Pour la deuxième source de revenus d'une famille n'ayant pas droit aux aides, l'activité professionnelle ne vaut la peine que si le salaire net pour un plein temps après déduction des impôts et autres frais professionnels est au moins égal à 50 000 francs. Concrètement, cela veut dire qu'en règle générale il n'est pas rentable financièrement de travailler pour des informaticiennes ou des enseignantes qualifiées.*
- Page 7, paragraphe 1: *Si cela vaut la peine pour tous les revenus, au moins sur le plan financier, de rester sur le marché du travail avec un enfant malgré les frais de garde élevés, ces incitations disparaissent avec deux enfants. C'est pourquoi même les couples qui gagnent très bien leur vie réfléchissent à deux fois avant d'opter pour une activité professionnelle.*
- Page 8, paragraphe 2: *S'il est rentable pour les partenaires d'hommes ayant un revenu faible à moyen de travailler au moins 2 à 4 jours, ce n'est plus le cas à partir d'un certain niveau de revenus du partenaire.*
- Page 12, paragraphe 1: *Dit de façon simpliste, les femmes qui travaillent sont celles pour lesquelles l'activité professionnelle est rentable grâce aux allocations (pour les revenus faibles) ou malgré des coûts très élevés (pour les hauts revenus).*
- Page 12, paragraphe 2: *Les effets dissuasifs sont particulièrement prononcés pour le passage de deux à trois ou de trois à quatre jours. Ce sont cependant des étapes importantes dans le choix d'un emploi adéquat. Les activités qualifiées demandent en général un taux d'occupation minimum de 60%. Une position de cadre n'est possible la plupart du temps qu'à partir d'un taux d'activité de 80%. Les effets négatifs du subventionnement touchent donc un domaine particulièrement sensible. Précisément pour les emplois intéressants et à responsabilité, l'accueil extra familial des enfants est pour beaucoup de familles très peu attrayant.*
- Page 12, paragraphe 3: *Outre l'activité professionnelle, la question d'avoir un autre enfant dépend aussi de la disponibilité et du coût de l'accueil extrafamilial des enfants. Le choix d'avoir ou non des enfants, au moins pour le premier, dépend sans doute peu des conditions institutionnelles. La décision d'en avoir plusieurs le peut au contraire. Il faut encore clarifier également si les mères actives renoncent à avoir*

un autre enfant parce que c'est trop cher, ou si elles abandonnent totalement leur activité professionnelle à partir du deuxième enfant.

- Page 14, paragraphe 2: *La subvention liée à l'objet pratiquée en Suisse (..) va diamétralement à l'encontre de l'objectif d'une plus forte présence des mères sur le marché du travail: L'activité professionnelle est rentable seulement pour les femmes mal payées. Les femmes bénéficiant d'une bonne formation, dont l'activité est utile non seulement pour l'économie mais aussi pour l'État n'en profitent pas.*

Bütler, Monika; Rüschi, Martin (2009): **Quand le travail coûte plus qu'il ne rapporte.** Etude sur l'impact de la fiscalité et des frais des crèches sur l'activité professionnelle des femmes en Suisse Romande. egalite.ch, Conférence romande de l'égalité.

- Page 65, paragraphe 3: *Le pourcentage du revenu disponible dépend fortement du salaire du ou de la conjointe. Quel que soit le premier revenu du ménage, les parts disponibles du revenu supplémentaire diminuent avec l'augmentation du taux d'activité et peuvent même devenir légèrement négatives si la personne travaille à temps complet, dès lors que le travail coûte plus qu'il ne rapporte.*

Ehrler, Franziska; Knupfer, Caroline; Bochsler, Yann (2012): **Schwel-len-effekte und negative Erwerbsanreize.** Bern: Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe SKOS.

- Page 106, paragraphe 2: *La conception d'un système de tarifs parentaux équilibré est primordiale pour l'accueil extrafamilial des enfants, afin que l'activité professionnelle soit rentable pour toutes les familles indépendamment de leur tranche de revenus.*

Knupfer, Caroline; Bieri, Oliver (2007): **Steuern, Transfers und Einkommen in der Schweiz.** Bern: Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe SKOS.

- Page 72, paragraphe 4: *Dans certains chefs-lieux de cantons, la structure des transferts sociaux fait que les revenus professionnels supplémentaires de la femme entraînent une réduction des aides sociales et donc une augmentation moindre du revenu disponible.*

Ott, Walter; Staub, Cornelia; Bade, Stephanie (2010): **Fehlanreize im Steuer- und Sozialsystem.** Zürich: econcept.

- Page 121, paragraphe 1: *Les coûts directs supplémentaires de la crèche ont pour conséquence une réduction de l'incitation à augmenter le taux d'activité pour le deuxième enfant (ou le troisième).*
- Page 128, paragraphe 4: *Les effets de seuil des tarifs d'accueil extrafamilial des enfants apparaissent dans le segment des revenus moyens. Ils provoquent des fluctuations en partie importantes en ce qui concerne les incitations à l'augmentation du taux d'activité. En raison des subventions perdues, peuvent apparaître non seulement une baisse ou une absence d'incitation, mais aussi des effets dissuasifs, bien que les coûts directs de la crèche pourraient être couverts par le revenu supplémentaire potentiel.*
- Page 128, paragraphe 5: *Un deuxième enfant double les effets de seuil et donc les conséquences décrites ci-dessus. En général, l'incitation à l'activité professionnelle diminue pour la deuxième source de revenus en raison des frais de crèche directs élevés.*
- Page 133, paragraphe 5: *Les effets de seuil des tarifs d'accueil extrafamilial des enfants provoquent une baisse supplémentaire de l'incitation à accroître le taux d'occupation, quand l'augmentation de l'activité s'accompagne du franchissement d'un tel seuil, avec perte d'une part des allocations. Ces coûts supplémentaires liés à la hausse du taux d'activité conduisent, notamment pour les revenus moyens, à des incitations très faibles à l'augmentation de l'activité, voire à des effets dissuasifs.*
- Page 133, paragraphe 7: *Avec un deuxième enfant, les frais de crèche directs augmentent dans les systèmes tarifaires étudiés. Ces frais ne peuvent être couverts par le deuxième revenu faible, pour autant que le salaire principal ne soit pas lui aussi peu élevé. Dans le cas où le tarif présente des seuils, la hauteur des seuils double avec le deuxième enfant. Une augmentation du taux d'activité peut ainsi devenir une loterie financière. Dans la mesure où le ménage ne peut prévoir très précisément les effets sur le revenu déterminant pour le tarif, il court même le risque de voir son revenu librement disponible baisser.*

Schwegler, Regina; Stern, Susanne; Iten, Rolf (2012): **Familienfreundliche Steuer- und Tarifsyste-me - Vergleich der Kantone Basel-Stadt und Zürich**. Zürich: Kantonale Fachstelle für Gleichstellung von Frau und Mann.

- Page 11, paragraphe 3: *Cependant, les résultats de l'étude montrent clairement que, notamment dans les familles étudiées ayant deux enfants ou plus d'âge préscolaire et pour les revenus plus élevés, une hausse du taux d'activité n'est pas rentable dans beaucoup de cas, parce que le revenu disponible du ménage n'est pas augmenté, mais au contraire diminué.*

Schwegler, Regina; Stern, Susanne; Iten, Rolf (2011): **Negative Erwerbsanreize durch Tarife und Steuerabzüge für familien- und schulergänzende Betreuung: Vertiefende Analyse und Massnahmenvorschläge**. Zürich: INFRAS.

- Page 11, paragraphe 2: *Quand l'augmentation du revenu professionnel conduit à une hausse proportionnellement inférieure du revenu disponible, on observe une « incitation réduite au travail ». En conséquence, une activité supplémentaire est d'autant moins rentable que le taux d'activité est déjà élevé. Pour beaucoup de parents, l'incitation positive au travail disparaît à partir d'un certain taux d'activité pour la deuxième source de revenu.*

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO, Bundesamt für Sozialversicherungen BSV (2004): **Kinder und Karriere. Kurzfassung des OECD-Ländervergleichs zu Neuseeland, Portugal und der Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der Teile zur Schweiz**. In: Studienreihe Vereinbarkeit von Beruf und Familie Nr. 1d. Bern.

- Page 30, paragraphe 1: *Pour les couples, le système d'impôts et de transferts sociaux a tendance à favoriser un modèle de salaire unique. Les effets dissuasifs correspondants à l'encontre d'une seconde source de revenus sont cependant faibles. Mais si on inclut les coûts de l'accueil extrafamilial des enfants dans le calcul, les effets dissuasifs deviennent des obstacles élevés à l'activité des mères.*

Stutz, Heidi; Knupfer, Caroline (2012): **Absicherung unbezahlter Care-Arbeit von Frauen und Männern**. Anpassungsbedarf des Sozialstaats in Zeiten sich ändernder Arbeitsteilung. Studie im Auftrag des Eidgenössischen Büros für Gleichstellung. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

- Page VIII, colonne 2, paragraphe 1: *Dans certains cantons, la pénalisation des ménages à répartition égalitaire entre responsabilité de garde et activité professionnelle n'a en outre pas encore été totalement éliminée et il existe d'autres problèmes d'équité spécifiques aux familles.*
- Page V, colonne 1, paragraphe 3: *Le système social suisse est sur beaucoup de points toujours orienté sur le modèle du soutien de famille, ce qui se manifeste notamment dans le fait que beaucoup d'assurances sociales ne garantissent que la perte de revenu du soutien de famille en cas de maladie, accident ou vieillesse. Les besoins en matière de garde des enfants et les pertes de revenus pour le travail de garde non payé par contre ne sont pas des risques sociaux vraiment couverts.*

Argument 3

Un système d'impôts et de transferts sociaux qui tient compte de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est nécessaire parce qu'il établit une égalité juridique. Les déductions pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants notamment sont anticonstitutionnelles, parce qu'elles privilégient un modèle familial sur le plan fiscal.

Regierungsrat des Kantons Schwyz (2008): **Beschluss Nr. 1045/2008, Initiativbegehren «Steuerentlastung für Erziehungsarbeit in der Familie»**. Bericht und Antrag an den Kantonsrat. Schwyz. Citation de l'expertise du 29 août 2008, Madeleine Simonek:

→ *Un intérêt public majoritaire sous-entendait enfin qu'il est avéré, ou tout du moins qu'il existe des indices forts en ce sens, que l'on doit privilégier la garde par les parents eux-mêmes par rapport à la garde extrafamiliale du point de vue du développement de l'enfant, et les couples à salaire unique par rapport aux couples à deux salaires dans des buts sociaux et économiques. Aucun des deux n'est cependant prouvé. Cette atteinte portée au précepte de l'égalité des droits, et au principe de la capacité financière qui en découle, par les déductions pour la garde des enfants par les parents eux-mêmes ne peut être justifiée. Elle est anticonstitutionnelle et irrecevable.*

Sammlung der Entscheidungen des Schweizerischen Bundesgerichts (2010): **Bundesgerichtsentscheid 1C.161/2009**. Lausanne.

→ *Alinéa 5.5: Privilégier encore davantage le couple à salaire unique via des déductions fiscales contredit les principes de généralité et d'équité de la fiscalité ainsi que l'imposition selon la capacité financière.*

→ *Alinéa 5.6.3: Les déductions contestées pour les couples à salaire unique qui gardent leurs enfants eux-mêmes conduiraient par conséquent, en l'absence de bases constitutionnelles suffisantes, à une différence de traitement inadmissible entre contribuables dans les mêmes conditions économiques et à une atteinte au précepte d'égalité des droits et du principe de capacité financière qui en découle.*

Argument 4

Un système d'impôts et de transferts sociaux qui tient compte de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est nécessaire parce qu'on peut en attendre des effets positifs sur l'intégration sociale des enfants. L'accueil extrafamilial des enfants favorise leur socialisation et agit de façon positive sur leur développement. Cet effet est particulièrement important en ce qui concerne l'intégration des enfants de langue étrangère et leur entrée à l'école.

Fritschi, Tobias; Oesch, Tom (2008): **Volkswirtschaftlicher Nutzen von frühkindlicher Bildung in Deutschland**. Eine ökonomische Bewertung langfristiger Bildungseffekte des Besuchs von Kindertageseinrichtungen. Im Auftrag der Bertelsmann Stiftung. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

- Page 6, paragraphe 1: *Pour tous les groupes d'enfants, la fréquentation d'une crèche fait passer la probabilité moyenne d'aller au lycée de 36 à 50%.*
- Page 6, paragraphe 5: *L'augmentation relative de la probabilité d'aller au lycée, comme mesure des chances de formation, en raison de la fréquentation d'un crèche est plus forte pour les enfants de milieux défavorisés que pour les enfants de milieux non défavorisés. Pour les enfants de milieux défavorisés, la probabilité d'aller au lycée augmente d'environ 65% (environ deux tiers) s'ils sont allés à la crèche, alors que pour les enfants non défavorisés, l'augmentation est de 38% (presque deux cinquièmes). Toutefois, l'amélioration des chances pour les enfants défavorisés se situe à un niveau inférieur, comme nous l'avons déjà mentionné.*
- Chapitre 2.2, page 13, paragraphe 3: *L'éducation dans la petite enfance aide les enfants en fonction de leur âge, ils sont ainsi mieux préparés à l'école obligatoire, ce qui augmente leurs chances de réussite scolaire.*
- Chapitre 2.2, page 15, paragraphe 4: *Les enfants qui ont fréquenté un accueil institutionnel dans la petite enfance ont des taux de redoublement inférieurs, un besoin moindre de mesures spéciales d'encouragement et sont scolarisés plus tôt.*

Felfe, Christina; Lalive, Rafael (2012): **Early Child Care and Child Development: For Whom It Works and Why**. CESifo Working Papers 4043. Munich: Center of Economic Studies & Institute for Economic Studies.

- Page 33, paragraphe 3: *Gains are particularly high for younger children, boys, low birth weight children and children from low SES (socio-economic status) families.*
- Page 33, paragraphe 4: *Our findings indicate that universally accessible care can even contribute to decrease inequalities across children from different socio-economic background.*

Havnes, Tarjei; Mogstad, Magne (2009): **No Child Left Behind**. Discussion Paper No. 582. Kongsvinger: Research Department Statistics Norway.

- Page 3, paragraphe 3: *We find that the introduction of subsidized, universally accessible child care in Norway had large positive effects of children's adult outcomes, measured in their early 30s. This is true with regard to both education and labor market attachment, as well as welfare dependency.*
- Page 6, paragraphe 2: *Our results suggest that universally accessible child care improves the long-run prospects of children considerably [...].*
- Page 39, paragraphe 2: *The child care expansion also raised the chances of completing high school and attending college, in orders of magnitude similar to the black-white race gaps in the US.*
- Page 39, paragraphe 2: *Our subsample indicates that most of the effect on education stems from children with low educated mothers, whereas most of the effect on earnings relates to girls. This suggests that good access to subsidized child care levels the playing field by increasing intergenerational mobility and closing the gender wage gap.*

Lanfranchi, Andrea (2009): **Follow-up der NFP-39-Studie «Schulerfolg von Migrationskindern – Auswirkungen transitorischer Räume»**. Zürich: Hochschule für Heilpädagogik.

- Page 104, paragraphe 2: *Les institutions d'accueil extrafamilial et extrascolaire, telles qu'elles sont conçues et organisées actuellement dans les différentes régions linguistiques de Suisse, sont toutefois sans doute insuffisantes pour pouvoir améliorer les chances d'éducation. Sont recherchées aujourd'hui [...] des institutions qui en plus satisfont un postulat de politique d'éducation et d'intégration.*

Stamm, Margrit; Reinwand, Vanessa; Burger, Kaspar; Schmid, Karin; Viehhauser, Martin; Muheim, Verena (2009): **Frühkindliche Bildung in der Schweiz**. Eine Grundlagenstudie im Auftrag der Schweizerischen UNESCO-Kommission. Fribourg: Universität Fribourg.

- Page 25, paragraphe 3: *Nous savons du projet «High Scope Perry Preschool» [...] que les enfants qui ont suivi un programme préscolaire présentent de meilleurs résultats scolaires, des diplômes supérieurs, des taux de redoublement inférieurs, une meilleure santé et des taux de criminalité et de délinquance inférieurs avec en même temps une bonne intégration sur le marché du travail.*

- Chapitre 3, page 28, paragraphe 1: *Lanfranchi (2002) a ainsi pu montrer par exemple que les enfants ayant bénéficié d'un accueil extrafamilial maîtrisent beaucoup mieux le passage du jardin d'enfants à l'école que les enfants qui n'en ont pas profité. [...] Cependant, dans l'étude de suivi de 2008 de Lanfranchi, on n'a observé aucun effet positif à long terme. Étonnamment, ce n'est plus la fréquentation d'une institution d'accueil extrafamilial qui est le facteur décisif de succès, mais les aspirations des parents en matière de formation.*
- Chapitre 5, page 58: *Le fait que les enfants issus de milieux défavorisés et de la migration profitent le plus des mesures de promotion pédagogiques précoces est mondialement reconnu.*

Argument 5

Un système d'impôts et de transferts sociaux qui tient compte de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est nécessaire parce qu'il est profitable du point de vue de l'État. Les conditions cadres qui facilitent la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, comme par exemple le soutien à l'accueil extrafamilial des enfants, sont rentables aussi pour les pouvoirs publics. Avec l'activité croissante des femmes, la base d'imposition de la commune augmente et les allocations d'aide sociale peuvent être réduites.

Fritschi, Tobias; Oesch, Tom (2008): **Volkswirtschaftlicher Nutzen von frühkindlicher Bildung in Deutschland**. Eine ökonomische Bewertung langfristiger Bildungseffekte des Besuchs von Kindertageseinrichtungen. Im Auftrag der Bertelsmann Stiftung. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

- Page 9, paragraphe 2: *Dans l'ensemble, le rapport coût/bénéfice moyen est de 1 sur 2,7. Autrement dit: la fréquentation de la crèche par un enfant produit des effets économiques utiles presque trois fois supérieurs aux coûts engendrés par la fréquentation de la crèche.*
- Chapitre 5.2, page 53: *Économiquement parlant, cela correspond à des intérêts annuels à long terme de 7,3% pour l'investissement sous forme de coûts de crèche.*

Bütler, Monika (2009): **Wenn die Arbeit mehr kostet als sie einbringt**. Studie über die Auswirkungen der Besteuerung und Krippenkosten auf die Erwerbstätigkeit der Frauen. egalite.ch, Westschweizer Gleichstellungskonferenz.

- Page 20, paragraphe 4: *Une nouvelle pratique tarifaire dans les crèches devrait créer des incitations en vue de l'augmentation du taux d'activité à plus de 60%. [...] De telles incitations permettraient aussi de rentabiliser la qualification obtenue par les femmes grâce à une formation coûteuse pour la société.*
- Page 22, paragraphe 2: *Ces effets dissuasifs (ou peu incitatifs) ont des conséquences considérables pour l'État. Non seulement il perd des recettes fiscales, mais ses investissements dans la formation des femmes sont improductifs.*

Bütler, Monika (2006): **Arbeiten lohnt sich nicht - ein zweites Kind noch weniger**. Discussion Paper no. 2006/05. St. Gallen: Universität St. Gallen.

- Page 7, paragraphe 2: *Par contre, les effets dissuasifs liés aux règles de subventionnement décrits ci-dessus sont en tout cas inefficients pour la tranche des revenus moyens. Du fait que l'État pour ainsi dire pousse les femmes désirant travailler à quitter le marché du travail, il perd des recettes fiscales importantes. Ironiquement, ce sont précisément les femmes que l'État a formées à coûts élevés qui disparaissent du marché du travail et contribuent ainsi à des pertes considérables de recettes fiscales.*

- Page 10, paragraphe 1: *L'État rend l'activité professionnelle impossible précisément pour les femmes dont il pourrait attendre de nouvelles recettes fiscales certaines à moyen terme. Du point de vue économique, il est peu judicieux de tenir à l'écart du marché du travail justement les femmes hautement qualifiées.*
- Page 12, paragraphe 4: *Les mères travaillent moins qu'elles ne le voudraient. En conséquence, beaucoup de femmes perdent des qualifications importantes, ce qui a un impact négatif à long terme sur leurs chances sur le marché du travail. La conséquence directe de ces décisions individuelles aberrantes est que la croissance économique est inférieure à ce qu'elle pourrait être, avec les effets négatifs connus sur le financement des institutions sociales.*

Fritschi, Tobias; Strub, Silvia; Stutz, Heidi (2007): **Volkswirtschaftlicher Nutzen von Kindertageseinrichtungen in der Region Bern.** Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

- Page 24, paragraphe 1: *Le rapport coût/bénéfice est pour les pouvoirs publics (ensemble du fisc) de 0,7 à 1,1 à court terme et de 1,0 à 1,4 à long terme. Cela signifie à long terme, des recettes jusqu'à 40% supérieures au coût de financement des structures d'accueil de jours des enfants.*
- Page 24, paragraphe 5: *Le rapport coût/bénéfice de l'accueil des enfants dans la région de Berne est pour l'ensemble de la société [...] au total à court terme de 1,5 à 2 francs, qui reviennent pour chaque franc investi, et à long terme de 2,6 à 3,5 francs.*

Kucera Müller, Karin; Bauer, Tobias (2000): **Volkswirtschaftlicher Nutzen von Kindertagesstätten.** Schlussbericht zuhanden des Sozialdepartements der Stadt Zürich. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

- Page V, paragraphe 3: *La durée d'activité peut être augmentée de 7 à 17 heures par semaine. Cette augmentation du taux d'activité procure un revenu supplémentaire immédiat de 44 millions de francs (nets) par an pour les parents. De plus, les parents et leurs employeurs versent des cotisations plus élevées aux assurances sociales de l'AVS et de la prévoyance professionnelle d'environ 10 millions de francs par an.*
- Page VI, paragraphe 1: *[...] nous estimons des recettes fiscales annuelles supplémentaires de quelques 7,4 millions de francs.*

Müller, Franziska; Dolder, Olivier; Bürgi, Mirjam (2011): **Evaluation des Pilotprojekts Betreuungsgutscheine für die familienergänzende Kinderbetreuung in der Stadt Luzern.** Evaluationsbericht. Luzern: Interface.

- Page 61, paragraphe 1: *Les bons de garde permettent aux parents d'entreprendre ou d'élargir une activité professionnelle. Grâce à cette activité professionnelle, les coûts de l'aide sociale peuvent être réduits voire évités.*
- Page 61, paragraphe 2: *Selon nos calculs, sans la subvention de l'accueil extrafamilial des enfants et avec une réduction de l'activité de 23% en moyenne, [...] environ 19% des parents dépendraient de l'aide sociale. La comparaison [...] montre qu'en 2009, la ville a économisé en moyenne 5 800 francs de frais d'aide sociale par ménage soutenu.*
- Page 62, paragraphe 2: *Il existe bien sûr d'autres facteurs d'influence positifs pour les communes, comme par exemple l'augmentation de l'attractivité de la commune pour les familles ou l'intégration facilitée des enfants issus de l'immigration grâce à l'accueil extrafamilial.*

Simon, Silvia (2009): **Wirtschaftliche Effekte von Kindertagesstätten.** Region Werdenberg-Sarganserland. Chur: Hochschule für Technik und Wirtschaft.

- Page 25, paragraphe 1: *Outre les parents, les communes profitent elles aussi de l'augmentation de l'activité sous forme de recettes fiscales plus élevées.*

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO, Bundesamt für Sozialversicherungen BSV (2004): **Kinder und Karriere. Kurzfassung des OECD-Ländervergleichs zu Neuseeland, Portugal und der Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der Teile zur Schweiz.** In: Studienreihe Vereinbarkeit von Beruf und Familie Nr. 1d. Bern.

- Page 5, paragraphe 3: *Si les parents ne peuvent réaliser l'équilibre souhaité entre travail et famille, le développement économique se trouve freiné également du fait que l'offre de main d'œuvre des parents est réduite. Il est évident que le recul du taux de natalité en Suisse va avoir des répercussions sur l'offre de travail future et aussi sur la garantie financière durable du système de sécurité sociale.*
- Page 9, paragraphe 4: *L'expérience d'autres pays confirme que les mesures qui ont pour objectif de réduire les coûts indirects de l'activité professionnelle pour les mères constituent les voies les plus*

prometteuses pour la hausse du taux de natalité. On parle ici d'une offre abordable et de haute qualité en matière d'accueil des enfants et la possibilité de travail à temps partiel, intégrée dans le plan de carrière.

Stutz, Heidi; Knupfer, Caroline (2012): **Absicherung unbezahlter Care-Arbeit von Frauen und Männern.** Anpassungsbedarf des Sozialstaats in Zeiten sich ändernder Arbeitsteilung. Studie im Auftrag des Eidgenössischen Büros für Gleichstellung. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

→ Page 7, paragraphe 1: *Avec une meilleure intégration sur le marché du travail des femmes, les investissements en capital humain disponibles sont mieux utilisés et la productivité économique globale est augmentée.*

Von Bergen, Matthias; Pfäffli, Stefan (2008): **Kinderbetreuungsangebote KBA der Gemeinde Horw - Abklärung des finanziellen Nutzens.** Ergebnisse und Kommentare. Luzern: Hochschule Luzern - Wirtschaft, Institut für Betriebs- und Regionalökonomie.

→ Transparent 27: *[L'offre en matière de garde d'enfants] s'avère très avantageuse du point de vue de la commune et des parents. Le bénéfice global dépasse nettement les coûts. La valeur ajoutée économique subit elle aussi une influence positive.*

Vujanovic, Petar; Dutu, Richard; Jarrett, Peter, OECD (2013): **OECD Economic Surveys: Switzerland.** Overview. November 2013.

→ Page 23, paragraph 1: *Swiss women represent 45% of the labour force and about half of tertiary graduates. If better utilised, their human capital could provide a new source of GDP growth. However, a number of obstacles prevent better use of the potential female workforce. One is the paucity and very high cost of childcare and out-of-school-hours care. With high implicit marginal income tax rates and work disincentives in social benefits for second earners, the high female participation rate is coupled with one of the OECD's highest incidences of female part-time work.*

Argument 6

Un système d'impôts et de transferts sociaux qui tient compte de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est nécessaire parce qu'il est rentable du point de vue économique. Des conditions cadres qui facilitent la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle rendent les lieux de résidence attrayants pour les familles. Les entreprises nationales gardent une main d'œuvre qualifiée et le potentiel de femmes instruites peut être mieux utilisé. Cela contribue à l'attrait de la place économique.

Iten, Rolf; Stern, Susanne; Menegale, Sarah; Filippini, Massimo; Banfi, Silvia; Pióro, Daniela; Farsi, Mehdi; Tassinari, Sergio; Schrottmann, Ria (2005): **Familienergänzende Kinderbetreuung in der Schweiz – Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale**. Zürich: INFRAS, MECOP, Tassinari.

→ Page 144, paragraphe 4: *L'augmentation de l'activité professionnelle des femmes, qui selon l'expérience est couplée avec l'élargissement de l'offre d'accueil extrafamilial des enfants, contribue à augmenter durablement l'offre de main d'œuvre - notamment l'offre de main d'œuvre qualifiée.*

Kucera Müller, Karin; Bauer, Tobias (2000): **Volkswirtschaftlicher Nutzen von Kindertagesstätten**. Schlussbericht zuhanden des Sozialdepartements der Stadt Zürich. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

→ Page VII, paragraphe 2: *L'offre d'institutions d'accueil extrafamilial contribue fortement à permettre aux parents qualifiés (en particulier les mères) à rester actifs aussi pendant la phase familiale. Les entreprises en profitent de diverses façons: elles peuvent continuer à profiter des qualifications et des connaissances spécifiques à l'entreprise de leurs collaborateurs et collaboratrices, moins de coûts de fluctuation sont engendrés, l'attrait de l'employeur augmente et l'image auprès des clients peut être améliorée.*

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO (2007): **Familienergänzende Kinderbetreuung und Erwerbsverhalten von Haushalten mit Kindern**. In: Vereinbarkeit von Beruf und Familie Nr. 3. Bern.

→ Page 57, paragraphe 3: *Cette première estimation grossière des effets d'une amélioration de l'offre en matière d'accueil extrafamilial des enfants montre qu'environ 44,7 millions d'heures de travail supplémentaires par an pourraient être proposées sur le marché du travail.*

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO, Bundesamt für Sozialversicherungen BSV (2004): **Kinder und Karriere. Kurzfassung des OECD-Ländervergleichs zu Neuseeland, Portugal und der Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der Teile zur Schweiz**. In: Studienreihe Vereinbarkeit von Beruf und Familie Nr. 1d. Bern.

→ Page 17, paragraphe 1: *L'engagement des pouvoirs publics dans la garde et l'éducation des enfants en âge préscolaire est justifié pour deux raisons largement indépendantes l'une de l'autre. D'un point de vue macroéconomique, de telles mesures visent à soutenir l'offre*

de main d'œuvre existante dans les familles (et en particulier chez les mères) et à maintenir au plus bas les pertes en capital humain qui résulte d'un retrait du marché du travail.

Seidel, Axel; Steiner, Michael; Knittel, Tilmann; Hölterhoff, Marcel (2005): **Betriebswirtschaftliche Effekte familienfreundlicher Maßnahmen**. Kosten-Nutzen-Analyse. Im Auftrag des Bundesministeriums für Familie, Senioren, Frauen und Jugend Berlin. Basel: Prognos.

→ Page 14, paragraphe 1: *Du point de vue de l'entreprise, la fluctuation, le délai de retour à la vie active et les absences génèrent des coûts professionnels qui pourraient être évités ou réduits grâce à des mesures en faveur de la famille. Sur ce point, on peut parler d'un potentiel d'économie par des mesures en faveur de la famille.*

→ Page 35, paragraphe 2: *Dans le contexte de l'évolution attendue à moyen terme du marché du travail, on peut supposer que le bénéfice pour l'entreprise des mesures en faveur de la famille va augmenter à l'avenir.*

Simon, Silvia (2009): **Wirtschaftliche Effekte von Kindertagesstätten**. Region Werdenberg-Sarganserland. Chur: Hochschule für Technik und Wirtschaft.

→ Page 24, paragraphe 1: *L'étude empirique a montré que les structures d'accueil de jour de la région Sarganserland-Werdenberg génèrent de nombreux effets bénéfiques. De façon générale, elles représentent un facteur important dans le choix du lieu de domicile. [...] L'analyse a de plus montré que les crèches exercent un effet important sur l'emploi à deux points de vue. D'une part, elles ont elles-mêmes fonction de lieu de travail et de centre de formation et, d'autre part, elles permettent une (augmentation d') activité des parents.*

Stutz, Heidi; Knupfer, Caroline (2012): **Absicherung unbezahlter Care-Arbeit von Frauen und Männern. Anpassungsbedarf des Sozialstaats in Zeiten sich ändernder Arbeitsteilung**. Studie im Auftrag des Eidgenössischen Büros für Gleichstellung. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

→ Page IV, colonne 2, paragraphe 3: *Du point de vue de l'économie nationale, la conciliation entre activité professionnelle et garde acquiert une importance toujours plus forte en termes de concurrence.*

Arguments

Études	1	2	3	4	5	6
Bertschy, Walker, Marti 2012		•				
Bildungsdirektion Kanton Zürich 2010	•					
Bonoli, Abrassart, Schlanser 2010		•				
Bundesamt für Statistik 2008	•					
Bundesgericht 2010			•			
Bütler 2009		•			•	
Bütler 2006	•	•			•	
Bütler, Rüschi 2009		•				
Ehrler, Knapfer, Bochsler 2012		•				
Felfe, Lalive 2012				•		
Fritschi, Oesch 2008				•	•	
Fritschi, Strub, Stutz 2007					•	
Havnes, Mogstad 2009				•		
Iten et al. 2005	•					•
Knapfer, Bieri 2007		•				
Kucera Müller, Bauer 2000					•	•
Lanfranchi 2009				•		
Müller, Dolder, Bürgi 2011					•	
Ott, Staub, Bade 2010		•				
Regierungsrat des Kt. Schwyz 2008			•			
Schwegler, Stern, Iten 2012		•				
Schwegler, Stern, Iten 2011		•				
SECO 2007	•					•
SECO, BSV 2004	•	•			•	•
Seidel et al. 2005						•
Simon 2009					•	•
Stamm et al. 2009	•			•		
Stutz, Knapfer 2012		•			•	•
Von Bergen, Pfäffli 2008					•	
Vujanovic, Dutu, Jarrett 2013					•	

Impressum

Édité par :

Müller, Franziska ; Balthasar, Andreas – Interface Politikstudien
Forschung Beratung, Seidenhofstrasse 12, Luzern /
Politikwissenschaftliches Seminar Universität Luzern

Financé par :

Nationales Forschungsprogramm 60 « Gleichstellung der Geschlechter »
des Schweizerischen Nationalfonds

Conception :

belle vue, Création visuelle, Sandra Walti Niklaus, Aarau

Impression, reliure :

rb druck ag, Schenkon

Lucerne 2014

Publiée sur le site Internet : www.equality.ch

**30 études
basées sur des faits
relatives à un
système d'impôts et
de transferts sociaux
encourageant la
conciliation entre
vie familiale et
professionnelle.**

Introduction

Dans le cadre du Programme national de recherche 60 «Égalité entre hommes et femmes», Interface Etudes politiques Recherche Conseil, Lucerne et l'Université de Lucerne se sont posé la question de savoir si des informations factuelles sur la politique fiscale et de transferts sociaux sont disponibles dans les processus législatifs cantonaux. Le projet se concentre sur des faits touchant l'égalité entre hommes et femmes sous l'angle de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. L'étude a certes montré clairement que dans environ la moitié des processus législatifs étudiés, des informations factuelles relatives à l'égalité ont été utilisées sous différentes formes. Il est apparu cependant que les experts chargés de la législation en matière de politique fiscale et de transferts sociaux dans les administrations cantonales n'étaient que partiellement informés de l'état des connaissances en termes d'égalité. Cette constatation est à l'origine de la présente brochure!

Pourquoi faut-il un système d'impôts et de transferts sociaux qui soit sensible aux questions d'égalité et prenne en compte la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle? La présente brochure apporte des réponses à cette question sous les aspects individuel, social, juridique et économique. Elle entend ainsi jeter un pont entre science et politique et faciliter l'accès aux informations disponibles pour les femmes et hommes de terrain.

Ci-dessous, 30 études contenant des faits relatifs aux six arguments principaux en faveur d'une politique d'impôts et de transferts sociaux sensible à l'égalité sont répertoriées et résumées brièvement.

Les études sont présentées par ordre alphabétique. A la fin de chaque résumé sont indiqués les arguments auxquels l'étude apporte des éléments.

L'étude «Wie evidenzbasiert und gendersensibel ist die Politikgestaltung in Schweizer Kantonen? Das Beispiel der Steuerpolitik und Sozialtransfers zugunsten von Familien» ainsi que la présente brochure ont reçu un soutien financier dans le cadre du PNR 60 «Egalité entre hommes et femmes» du Fonds national suisse. Le rapport de synthèse sur le PNR 60 paraîtra au printemps 2014 et pourra être commandé sous www.nfp60.ch. Cette brochure est également publiée sur le site Internet www.equality.ch. La brochure en ligne permet un accès direct aux études citées.

Bertschy, Kathrin; Walker, Philipp; Marti, Michael (2012): **Verbesserung der sozialen Sicherung von Familien**. Finanzielle Situation der St. Galler Familienhaushalte – Sozialeleistungen – Optimierungsmöglichkeiten. Bern: Ecoplan.

Sur mandat du département de l'intérieur du canton de Saint-Gall, ce travail de recherche étudie la situation économique des ménages saint-gallois. Il constate des effets de seuil dans les prestations sociales et les tarifs de l'accueil extrafamilial des enfants. Ces injustices liées au système peuvent être éliminées par une optimisation des prestations existantes.

→ Argument **2**

Bildungsdirektion Kanton Zürich (2010): **Familienergänzende Betreuung im Kanton Zürich im Vorschulbereich**. Schätzung der Nachfragepotenziale. Zürich.

Cette étude évalue le besoin en places d'accueil extrafamilial des enfants dans le canton de Zurich. Deux scénarios de prix, agissant de manière différente sur la demande en place de crèche, sont envisagés. L'un est orienté sur la pratique actuelle de subvention de la ville de Zurich, la ville supportant 25% des coûts, alors que l'autre s'appuie sur des contributions plus élevées des pouvoirs publics (67%). On constate un fort potentiel de demande pour les deux scénarios.

→ Argument **1**

Bonoli, Giuliano; Abrassart, Aurelien; Schlanser, Regula (2010): **La politique tarifaire des réseaux d'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud**. Lausanne: Institut de hautes études en administration publique ID-HEAP.

Cette étude examine la politique tarifaire dans les réseaux d'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud. L'analyse des coûts des prestations montre qu'il y a des différences entre les réseaux, qui concernent essentiellement les extrêmes. Une simulation des revenus disponibles pointe aussi des disparités. Finalement l'étude esquisse des pistes de réflexion.

→ Argument **2**

Bundesamt für Statistik (2008): **Familien in der Schweiz**. Statistischer Bericht 2008. Neuenburg.

Ce rapport statistique donne une vue d'ensemble approfondie de la situation des familles en Suisse. Divers domaines thématiques sont examinés de façon plus précise, entre autres la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Outre la situation actuelle, il décrit aussi les évolutions.

→ Argument **1**

Bundesgericht, Sammlung der Entscheidungen des Schweizerischen Bundesgerichts (2010): **Bundesgerichtsentscheid 1C.161/2009**. Lausanne.

L'arrêt du Tribunal fédéral est souvent cité quand il est question de déductions pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants. Le Tribunal fédéral argue de l'anti constitutionnalité de ces déductions fiscales, du fait qu'elles vont à l'encontre du principe de la capacité financière.

→ Argument **3**

Bütler, Monika (2009): **Wenn die Arbeit mehr kostet als sie einbringt**. Studie über die Auswirkungen der Besteuerung und Krippenkosten auf die Erwerbstätigkeit der Frauen. egalite.ch, Westschweizer Gleichstellungskonferenz.

L'étude analyse dans quelle mesure une augmentation du taux d'activité vaut la peine pour les familles avec de jeunes enfants. Pour ce faire, on étudie dans les cantons francophones quelle part de revenus est disponible après déduction des frais de garde et des impôts et si une hausse du taux d'activité ou la prise d'une activité supplémentaire augmente cette part de revenu librement disponible.

→ Argument **2** **5**

Bütler, Monika (2006): **Arbeiten lohnt sich nicht – ein zweites Kind noch weniger**. Discussion Paper no. 2006/05. St. Gallen: Universität St. Gallen.

Monika Bütler montre que les subventions à l'accueil extrafamilial des enfants dépendantes des revenus en Suisse portent de

forts effets dissuasifs à l'activité. Ceci est valable notamment pour les femmes qualifiées. Il ressort de l'exemple de Zurich que dans le système actuel, il n'est pas intéressant la plupart du temps pour les mères de travailler plus d'un ou deux jours par semaine, car les frais de garde augmentent de manière disproportionnée avec les heures de travail supplémentaires.

→ Argument 1 2 5

Bütler, Monika; Rüschi, Martin (2009): **Quand le travail coûte plus qu'il ne rapporte.** Etude sur l'impact de la fiscalité et des frais des crèches sur l'activité professionnelle des femmes en Suisse Romande. egalite.ch, Conférence romande de l'égalité.

L'étude de l'Université de St. Gall analyse l'impact d'une augmentation de taux de travail sur le revenu disponible des familles en Suisse romande. Cette étude calcule les parts disponibles du revenu supplémentaire réalisé par le ou la deuxième partenaire d'un ménage durant chaque jour de travail additionnel.

→ Argument 2

Ehrler, Franziska; Knupfer, Caroline; Bochsler, Yann (2012): **Schwelleneffekte und negative Erwerbsanreize.** Bern: Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe SKOS.

Cette étude détaillée traite de la problématique des effets de seuil et des effets pervers sur l'activité dans les systèmes cantonaux de prestations sous condition de ressources. Elle analyse les efforts accomplis ces dernières années par les cantons pour diminuer ces effets de seuil et les enseignements que l'on peut tirer de ces changements. De ces analyses sont déduits des principes d'action et des bonnes pratiques.

→ Argument 2

Felfe, Christina; Lalive, Rafael (2012): **Early Child Care and Child Development: For Whom It Works and Why.** CESifo Working Papers 4043. Munich: Center of Economic Studies & Institute for Economic Studies.

Felfe et Lalive analysent l'impact de l'accueil extrafamilial de la petite enfance dans l'ex-Allemagne de l'Ouest. Les effets divergent fortement en fonction des caractéristiques des enfants étudiés.

L'influence positive est particulièrement élevée pour les enfants les plus jeunes, les garçons et les enfants de familles défavorisées.

→ Argument 4

Fritschi, Tobias; Oesch, Tom (2008): **Volkswirtschaftlicher Nutzen von frühkindlicher Bildung in Deutschland.** Eine ökonomische Bewertung langfristiger Bildungseffekte des Besuchs von Kindertageseinrichtungen. Im Auftrag der Bertelsmann Stiftung. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

Cette étude, sous mandat de la fondation Bertelsmann, analyse les effets de la fréquentation d'une structure d'accueil sur le parcours scolaire ultérieur d'enfants en Allemagne. Il s'avère que la fréquentation de structures d'accueil extrafamilial augmente la probabilité d'aller au lycée. Cet effet se fait le plus fortement sentir pour les enfants défavorisés. Le rapport coût/bénéfice économique de l'accueil subventionné des enfants est positif.

→ Argument 4 5

Fritschi, Tobias; Strub, Silvia; Stutz, Heidi (2007): **Volkswirtschaftlicher Nutzen von Kindertageseinrichtungen in der Region Bern.** Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

L'étude de Fritschi et al. quantifie les bénéfices et les coûts des structures d'accueil de jour dans la région de Berne. Il résulte un rapport coût/bénéfice positif pour tous les acteurs étudiés. Comme dans l'étude zurichoise (Kucera Müller, Bauer 2000), sur laquelle s'appuient Fritschi et al., on constate que le soutien financier à l'accueil extrafamilial est rentable pour l'ensemble de la société.

→ Argument 5

Havnes, Tarjei; Mogstad, Magne (2009): **No Child Left Behind.** Discussion Paper No. 582. Kongsvinger: Research Department Statistics Norway.

L'étude norvégienne analyse les effets à long terme de l'accueil extrafamilial des enfants. Pour ce faire, la mise en place d'offres d'accueil subventionnées accessibles à tous en Norvège a été étudiée. Les résultats montrent que l'accueil extrafamilial dans la petite enfance agit de manière positive sur le développement des enfants,

ce qui se manifeste plus tard par un niveau de formation plus élevé et une meilleure position sur le marché du travail.

→ Argument **4**

Iten, Rolf; Stern, Susanne; Menegale, Sarah; Filippini, Massimo; Banfi, Silvia; Pióro, Daniela; Farsi, Mehdi; Tassinari, Sergio; Schrottmann, Ria (2005): **Familienergänzende Kinderbetreuung in der Schweiz – Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale**. Zürich: INFRAS, MECOP, Tassinari.

Cette analyse du comportement de demande des parents en matière d'accueil extrafamilial des enfants comble une lacune de recherche. Pour une planification efficace de l'extension des possibilités de garde d'enfants, il est important de savoir de quels facteurs dépend la demande. Après avoir répondu à cette question, Iten et al. évaluent divers scénarios permettant d'estimer le besoin en termes d'accueil extrafamilial des enfants.

→ Argument **1** **6**

Knupfer, Caroline; Bieri, Oliver (2007): **Steuern, Transfers und Einkommen in der Schweiz**. Bern: Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe SKOS.

Dans cette étude, le revenu librement disponible de ménages à revenus tout juste supérieur au seuil de pauvreté est comparé entre les cantons. Les résultats montrent que le revenu à libre disposition varie fortement d'un lieu de résidence à l'autre. Dans les modèles progressifs de réduction des primes ainsi que dans les systèmes tarifaires des crèches existent des injustices liées au système. Pour les salaires bruts plus élevés (CHF 50 000–80 000), il peut y avoir des effets pervers sur l'activité. Le risque existe que le revenu à libre disposition diminue malgré l'augmentation du salaire brut.

→ Argument **2**

Kucera Müller, Karin; Bauer, Tobias (2000): **Volkswirtschaftlicher Nutzen von Kindertagesstätten**. Schlussbericht zuhanden des Sozialdepartements der Stadt Zürich. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

Cette étude maintes fois citée analyse les coûts et les bénéfices pour les structures d'accueil de jour de la ville de Zurich. Les effets utiles directs et indirects sont pris en compte pour divers acteurs, parents,

enfants, population, entreprises et État. Le bénéfice consiste en recettes fiscales supplémentaires et dépenses évitées, alors que les coûts sont liés à la subvention des crèches. L'étude arrive à la conclusion que les bénéfices dépassent les coûts. Du point de vue de l'économie générale, le soutien financier à l'accueil extrafamilial des enfants est rentable.

→ Argument **5** **6**

Lanfranchi, Andrea (2009): **Follow-up der NFP-39-Studie «Schulerfolg von Migrationskindern – Auswirkungen transitorischer Räume»**. Zürich: Hochschule für Heilpädagogik.

Partant de l'étude de 2002, Lanfranchi analyse comment l'accueil extrafamilial dans la petite enfance influence la réussite scolaire des enfants. Pour cela on s'intéresse à l'entrée au secondaire. Les effets positifs constatés dans la première étude ne sont plus constatés à long terme.

→ Argument **4**

Müller, Franziska; Dolder, Olivier; Bürgi, Mirjam (2011): **Evaluation des Pilotprojekts Betreuungsgutscheine für die familienergänzende Kinderbetreuung in der Stadt Luzern**. Evaluationsbericht. Luzern: Interface.

Cette évaluation est centrée sur l'analyse du projet pilote «Bons de garde pour l'accueil extrafamilial des enfants». Le nouveau modèle est étudié du point de vue de la mise en œuvre, de l'impact sur l'offre et la demande ainsi que des effets économiques généraux. L'étude décerne dans l'ensemble de bonnes notes au projet. La ville de Lucerne peut s'attendre à un rapport coût/bénéfice positif à long terme.

→ Argument **5**

Ott, Walter; Staub, Cornelia; Bade, Stephanie (2010): **Fehlanreize im Steuer- und Sozialsystem**. Zürich: econcept.

Le but de cette étude est d'analyser les effets dissuasifs du système d'impôts et de transferts sociaux dans le canton de Zurich. Dans le domaine de l'accueil des enfants, trois communes sont examinées à titre d'exemples, puisqu'il n'existe pas de régulation tarifaire cantonale en ce qui concerne les crèches. Les résultats

montrent que la conception du système de transferts sociaux entraîne des effets de seuil. Combiné au système fiscal, les effets dissuasifs sont encore renforcés. Ce qui entraîne pour certains niveaux de revenus des effets pervers sur l'activité.

→ Argument 2

Regierungsrat des Kantons Schwyz (2008): **Beschluss Nr. 1045/2008, Initiativbegehren «Steuerentlastung für Erziehungsarbeit in der Familie»**. Bericht und Antrag an den Kantonsrat. Schwyz.

L'arrêt du Conseil d'État concerne l'initiative «Allègement fiscal pour le travail d'éducation au sein de la famille». Les auteurs de l'initiative exigent l'introduction de déductions fiscales pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants. S'appuyant sur l'expertise de la professeure de droit Madeleine Simonek, qui établit l'anti constitutionnalité de telles déductions, le Conseil d'État de Schwyz rejette la demande d'initiative.

→ Argument 3

Schwegler, Regina; Stern, Susanne; Iten, Rolf (2012): **Familienfreundliche Steuer- und Tarifsysteme – Vergleich der Kantone Basel-Stadt und Zürich**. Zürich: Kantonale Fachstelle für Gleichstellung von Frau und Mann.

L'étude, sous mandat du service de l'égalité du canton de Zurich, analyse les différences entre les systèmes d'impôts et de transferts sociaux des cantons de Bâle-Ville et de Zurich. L'accent est mis sur l'incitation à l'activité du système. Il s'avère que les incitations dépendent des seuils de revenus et du nombre d'enfants et que, surtout pour les familles avec plusieurs enfants, il n'est pas rentable d'augmenter le taux d'activité.

→ Argument 2

Schwegler, Regina; Stern, Susanne; Iten, Rolf (2011): **Negative Erwerbsanreize durch Tarife und Steuerabzüge für familien- und schulergänzende Betreuung: Vertiefende Analyse und Massnahmenvorschläge**. Zürich: INFRAS.

L'étude analyse dans un premier temps où se font sentir des effets dissuasifs sur l'activité en relation avec l'accueil extrafamilial et extrascolaire dans le canton de Zurich. Dans un deuxième temps, des mesures sont élaborées en vue d'une élimination de ces effets

négatifs. Divers modes de répartition de l'activité professionnelle au sein de la famille sont pris en compte.

→ Argument 2

Seidel, Axel; Steiner, Michael; Knittel, Tilmann; Hölterhoff, Marcel (2005): **Betriebswirtschaftliche Effekte familienfreundlicher Maßnahmen**. Kosten-Nutzen-Analyse. Im Auftrag des Bundesministeriums für Familie, Senioren, Frauen und Jugend Berlin. Basel: Prognose.

L'étude analyse les effets des mesures en faveur des familles dans les entreprises allemandes. Le potentiel d'économie pour les entreprises étudiées est évalué. Les auteurs de l'étude concluent que la mise en œuvre de mesures favorables aux familles est rentable du point de vue de l'économie d'entreprise.

→ Argument 6

Simon, Silvia (2009): **Wirtschaftliche Effekte von Kindertagesstätten**. Region Werdenberg-Sarganserland. Chur: Hochschule für Technik und Wirtschaft.

L'étude a pour objectif de mesurer l'impact économique des structures d'accueil de jour des enfants. L'analyse des structures d'accueil de la région Werdenberg-Sarganserland a montré que les crèches ont en général un effet important sur le niveau d'emploi: par la création d'emplois d'une part, et par l'augmentation de l'activité des parents qui en résulte d'autre part. Les communes profitent de recettes fiscales plus élevées.

→ Argument 5 6

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO (2007): **Familienergänzende Kinderbetreuung und Erwerbsverhalten von Haushalten mit Kindern**. In: Vereinbarkeit von Beruf und Familie Nr. 3. Bern.

L'étude du SECO entend apporter un éclairage plus précis sur le rapport entre l'accueil extrafamilial et l'activité professionnelle des mères. La question centrale s'intéresse au potentiel de femmes qui aimeraient exercer une activité, mais y renoncent en raison de structures d'accueil inexistantes ou inabordables. L'étude arrive à la conclusion qu'un bon accès aux structures d'accueil aide les familles à revenus faibles à réduire leur dépendance vis-à-vis

des prestations sociales. En règle générale, la présence des mères sur le marché du travail augmente quand une offre abordable d'accueil extrafamilial de bonne qualité existe.

→ Argument 1 6

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO, Bundesamt für Sozialversicherungen BSV (2004): **Kinder und Karriere. Kurzfassung des OECD-Ländervergleichs zu Neuseeland, Portugal und der Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der Teile zur Schweiz.** In: Studienreihe Vereinbarkeit von Beruf und Familie Nr. 1d. Bern.

La publication du SECO et de l'OFAS résume les résultats de l'étude de l'OCDE «Babies and Bosses». L'accent est mis sur les assertions concernant la Suisse. Le rapport analyse la situation des parents en relation avec le marché du travail, de l'accueil extrafamilial et des incitations à l'activité professionnelle qui y sont liées. Les mesures favorables aux familles dans les entreprises sont également abordées.

→ Argument 1 2 5 6

Stamm, Margrit; Reinwand, Vanessa; Burger, Kaspar; Schmid, Karin; Viehhauser, Martin; Muheim, Verena (2009): **Frühkindliche Bildung in der Schweiz.** Eine Grundlagstudie im Auftrag der Schweizerischen UNESCO-Kommission. Fribourg: Universität Fribourg.

Cette étude préliminaire donne un large aperçu de l'éducation dans la petite enfance en Suisse. Un profil forces-faiblesses est établi à partir de huit domaines différents. Sur cette base sont émises des recommandations d'actions en vue d'un système d'éducation dans la petite enfance compatible au plan international.

→ Argument 1 4

Stutz, Heidi; Knupfer, Caroline (2012): **Absicherung unbezahlter Care-Arbeit von Frauen und Männern.** Anpassungsbedarf des Sozialstaats in Zeiten sich ändernder Arbeitsteilung. Studie im Auftrag des Eidgenössischen Büros für Gleichstellung. Bern: Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS.

Heidi Stutz et Caroline Knupfer nous permettent avec leur étude d'avoir une vue d'ensemble de la situation dans le domaine des soins à la personne en Suisse. Qui prend soin d'un parent ou d'une

connaissance volontairement et bénévolement doit, dans le système actuel, accepter des pertes de revenus et de moins bonnes prestations de retraite. Des approches de restructuration du système sont présentées.

→ Argument 2 5 6

Von Bergen, Matthias; Pfäffli, Stefan (2008): **Kinderbetreuungsangebote KBA der Gemeinde Horw - Abklärung des finanziellen Nutzens.** Ergebnisse und Kommentare. Luzern: Hochschule Luzern - Wirtschaft, Institut für Betriebs- und Regionalökonomie.

L'étude évalue les bénéfices de l'offre d'accueil des enfants dans la commune lucernoise de Horw. Elle montre clairement que les bénéfices à court terme dépassent les coûts de la garde des enfants. Parmi les effets bénéfiques à court terme pour la commune, on compte l'augmentation des recettes grâce aux impôts supplémentaires et aux coûts d'aide sociale moindres. Pour les parents, il en résulte des revenus plus élevés. De plus des emplois sont créés dans les crèches.

→ Argument 5

Vujanovic, Petar; Dutu, Richard; Jarrett, Peter, OECD (2013): **OECD Economic Surveys: Switzerland.** Overview. November 2013.

Le rapport de l'OCDE sur la situation économique de la Suisse s'intéresse entre autres à la situation des femmes sur le marché du travail. Les auteurs constatent que la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pose toujours problème. Outre la description de la problématique et de l'impact sur l'économie, le rapport fait des recommandations sur la manière dont la présence des femmes sur le marché du travail peut être augmentée.

→ Argument 5

Arguments

Études	1	2	3	4	5	6
Bertschy, Walker, Marti 2012		•				
Bildungsdirektion Kanton Zürich 2010	•					
Bonoli, Abrassart, Schlanser 2010		•				
Bundesamt für Statistik 2008	•					
Bundesgericht 2010			•			
Bütler 2009		•			•	
Bütler 2006	•	•			•	
Bütler, Rüschi 2009		•				
Ehrler, Knupfer, Bochsler 2012		•				
Felfe, Lalive 2012				•		
Fritschi, Oesch 2008				•	•	
Fritschi, Strub, Stutz 2007					•	
Havnes, Mogstad 2009				•		
Iten et al. 2005	•					•
Knupfer, Bieri 2007		•				
Kucera Müller, Bauer 2000					•	•
Lanfranchi 2009				•		
Müller, Dolder, Bürgi 2011					•	
Ott, Staub, Bade 2010		•				
Regierungsrat des Kt. Schwyz 2008			•			
Schwegler, Stern, Iten 2012		•				
Schwegler, Stern, Iten 2011		•				
SECO 2007	•					•
SECO, BSV 2004	•	•			•	•
Seidel et al. 2005						•
Simon 2009					•	•
Stamm et al. 2009	•			•		
Stutz, Knupfer 2012		•			•	•
Von Bergen, Pfäffli 2008					•	
Vujanovic, Dutu, Jarrett 2013					•	

Impressum

Édité par :

Müller, Franziska ; Balthasar, Andreas – Interface Politikstudien
Forschung Beratung, Seidenhofstrasse 12, Luzern /
Politikwissenschaftliches Seminar Universität Luzern

Financé par :

Nationales Forschungsprogramm 60 « Gleichstellung der Geschlechter »
des Schweizerischen Nationalfonds

Conception :

belle vue, Création visuelle, Sandra Walti Niklaus, Aarau

Impression, reliure :

rb druck ag, Schenkon

Lucerne 2014

Publiée sur le site Internet : www.equality.ch